

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 juillet 2026

Feux de forêt en Gironde et dans les Landes : recommandations sanitaires et consignes de nettoyage pour les retours à domicile des personnes évacuées

Lors des retours à domicile, l'ARS Nouvelle-Aquitaine recommande à la population d'être vigilante et de respecter un certain nombre de consignes au cours des prochains jours, du fait des retombées des produits de combustion du bois.

| Recommandations sanitaires pour le retour à domicile des habitants des zones évacuées

Une vigilance particulière est demandée pour le nettoyage des poussières, cendres et suies impliquant de prendre des précautions spécifiques, du fait du risque de passage transcutané et respiratoire.

Il est ainsi recommandé aux personnes qui regagnent leur domicile :

- **D'éviter tout contact direct avec la suie, les cendres et les poussières** (port de gants et de masque FFP2 lors du nettoyage) ;
- **Les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques devraient dans la mesure du possible ne pas participer aux opérations de nettoyage, ou, à défaut, porter un masque FFP2 en permanence**
- **En matière de nettoyage intérieur et extérieur (terrasse, mobilier de jardin) :**
 - De ne pas utiliser d'aspirateur pour retirer les poussières, éviter d'utiliser tout souffleur, tout nettoyeur haute pression (type karcher) ou balayage à sec pouvant mettre en suspension des particules,
 - De nettoyer les surfaces à l'eau uniquement et du haut vers le bas (lingettes humidifiées pour les objets et meubles de la maison et serpillères humides pour les sols),
 - Ne jamais mélanger plusieurs produits ménagers
 - De porter des gants lors des opérations de nettoyage ou de remise en état,
 - De se laver les mains à l'eau et au savon après retrait des gants, et après les activités extérieures,
 - Retirer et laver séparément les vêtements utilisés pour le nettoyage, ne pas secouer textiles (rideaux, tapis, vêtements) à l'intérieur du logement ; les laver séparément
 - Ventilation : nettoyer les bouches de ventilation ; remplacer les filtres encrassés si nécessaire
 - Nettoyer les jeux d'enfants avant leur réutilisation
 - Animaux domestiques : nettoyer les gamelles, éviter que les animaux ne lèchent les dépôts de cendre et nettoyer leurs pattes après une sortie
- **De laver à l'eau les légumes et fruits du jardin avant consommation et éplucher les légumes racine et tubercules ; jeter les aliments non emballés exposés directement aux cendres ou suies et nettoyer les emballages avant ouverture.**
- **Concernant les œufs, ne pas les consommer en cas de présence de poussières, cendres ou suie dans les poulaillers ou si les poules y ont été exposées.**
- **D'évacuer l'eau restée stagnante des canalisations d'eau potable** : il est recommandé, comme après toute absence prolongée de son domicile, de laisser couler les robinets intérieurs pendant deux minutes avant de consommer l'eau pour la boisson (cette eau peut être récupérée pour d'autres usages : entretien ménager, lavage des mains) ;

- **De vérifier le bon fonctionnement des équipements des piscines :** filtration, désinfection et retrait des déchets à l'épuisette.

*Pour venir en aide aux habitants des zones touchées par les incendies et fortement éprouvés depuis plus d'une semaine, la préfecture a activé la cellule d'Information au public joignable au 0800 713 633 de 8h à 20h et **une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)- 0800 713 633**. Des professionnels prennent en charge les traumatismes psychologiques liés aux évacuations et soutiennent également les élus locaux qui se sont mobilisés auprès de leurs administrés et sans relâche depuis le début des incendies.*

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr